



## Rapport d'évaluation de la demande de sous-catégories 3.1, 3.9, 3.11 et 3.12, catégorie B

**Numéro de la demande :** 2019-0869  
**Demande :** Modifications aux étiquettes des produits – augmentation ou diminution du niveau de contrôle, nouveaux ravageurs et nouveau site ou hôte  
**Produit :** SuffOil-X  
**Numéro d'homologation :** 33099  
**Matières actives (m. a.) :** Huile minérale  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3050480

### But de la demande

Le but de la présente demande est de modifier l'étiquette du produit de Suffoil-X afin d'ajouter de nouveaux ravageurs et de nouveaux hôtes, et de modifier les taux d'application et les niveaux de contrôle pour certaines des utilisations homologuées.

### Évaluation chimique

Cette demande ne nécessitait pas d'évaluation chimique.

### Évaluations de la santé

Aucun renseignement toxicologique n'est requis pour cette demande.

SuffOil-X est considéré comme ayant une toxicité aiguë faible par voies orale, cutanée et par inhalation; il cause une irritation minimale des yeux et de la peau et il n'est pas un sensibilisant cutané. L'un des formulants de la préparation commerciale est reconnu comme étant un allergène et, par conséquent, l'étiquette de la préparation commerciale indique la présence de ce dernier, le lait.

Les nouvelles utilisations sont conformes à celles actuellement homologuées pour les cultures en serre et les cultures poussant à l'extérieur. L'exposition alimentaire et l'exposition professionnelle potentielles découlant des nouvelles utilisations du SuffOil-X ne devraient pas augmenter et, par conséquent, il n'est pas nécessaire de fournir d'autres renseignements sur l'exposition.

Les renseignements disponibles sont suffisants pour appuyer les utilisations du SuffOil-X sur les cultures en serre, y compris le cannabis commercial cultivé à l'intérieur et les plantes ornementales commerciales cultivées à l'extérieur.

### **Limites maximales des résidus (LMR)**

Dans le cadre du processus d'évaluation précédant l'homologation d'un pesticide, Santé Canada doit déterminer que la consommation de la quantité maximale de résidus qui devraient demeurer sur les produits alimentaires lorsqu'un pesticide est utilisé conformément au mode d'emploi sur l'étiquette ne sera pas une source de préoccupation pour la santé humaine. Cette quantité maximale de résidus prévue est ensuite légalement précisée sous forme de LMR en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA) dans le cadre des dispositions sur la falsification de la Loi sur les aliments et drogues (LAD). Santé Canada établit des LMR à vocation scientifique pour s'assurer que les aliments que les Canadiens consomment sont salubres.

Il n'est pas nécessaire d'avoir la spécification d'une LMR pour l'huile minérale sur le cannabis.

### **Évaluation de l'environnement**

Les risques environnementaux associés aux modifications de l'utilisation du SuffOil-X sont acceptables lorsque le produit est utilisé selon le mode d'emploi présent sur l'étiquette.

### **Évaluation de la valeur**

Les renseignements sur la valeur présentés appuient l'utilisation du SuffOil-X pour la suppression de l'oïdium, le contrôle des tétranyques, des cochenilles, des thrips et les mouches blanches, et il dissuade l'alimentation des pucerons sur le cannabis (marihuana) cultivé commercialement à l'intérieur, la suppression de l'oïdium sur le lilas, le contrôle des tarsonèmes des serres sur les plantes ornementales cultivées en serre et un changement dans le taux et les revendications concernant les ravageurs pour les raisins, les légumes fruitiers cultivés en serre, les cucurbitacées cultivées en serre, les légumes à feuilles et du genre Brassica cultivés en serre, le chou-rave et la laitue cultivés en serre, et les plantes ornementales cultivées à l'extérieur et en serre. On a appuyé un taux modifié de SuffOil-X pour les fruits de verger, le houblon, les petits fruits et les légumes cultivés au champ.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a effectué une évaluation de l'information fournie et l'a trouvée suffisante pour modifier l'étiquette du produit SuffOil-X pour ajouter de nouveaux ravageurs et de nouveaux hôtes, en plus de réviser les taux d'application et les niveaux de contrôle pour certaines utilisations.

## Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2967272	2019, Summary of Value for Label Amendments for SuffOil-X Spray Oil Emulsion, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(D), 10.3.2(B), 10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4, 10.5.5
2967279	1996, Physical Modes of Action of Petroleum and Plant Oils on Powdery and Downy Mildews of Grapevines, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2967280	2010, Efficacy of BW533, SuffOil-X and BotaniGard, applied alone, or in rotation programs, or as tank mix programs against the silverleaf whitefly <i>Bemisia argentifolii</i> infesting Gardenia under greenhouse conditions, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2967284	2015, Efficacy of Management Tools for Armored Scale in Containers, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2967285	2011, Low Risk Insecticide Trial for Thrips Control on Bell Pepper, 2010, DACO: 10.2.3.3(D),10.3.2(B)
2967286	2011, Efficacy of Selected Insecticides against the sweetpotato whitefly, <i>Besimia tabaci</i> , on Eggplant Under Greenhouse Conditions, 2010, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2967287	1994, Alternatives for Powdery Mildew Control on Lilac, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2967288	2011, Mealybug Efficacy, DACO: 10.2.3.3(D),10.3.2(B)
2967289	2010, Efficacy of Insecticides against California Red Scale, 2010, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2967290	2010, Effect of growing medium applications of designated numbered compounds and insecticide treatments for control of the sweetpotato whitefly B-biotype ( <i>Bemisia tabaci</i> ) under greenhouse conditions, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2967291	2011, Effect of petroleum-based oil insecticides and potassium nitrate on sweet potato whitefly B-biotype, <i>Bemisia tabaci</i> nymphs, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2967292	2011, Control of Broad Mite on New Guinea Impatiens with Foliar and Drench Miticides, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
2980476	2019, Use Description/Scenario (Application and Post Application) for Label Amendments for SuffOil-X Spray Oil Emulsion, DACO: 5.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9